

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et  
de la Cohésion des territoires

**Arrêté du 04 novembre 2022**

**fixant la composition du jury de l'examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'État ouvert au titre de l'année 2023**

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2013-876 du 30 septembre 2013 relatif à l'intégration de seize corps ministériels dans le corps interministériel des attachés d'administration de l'État et à l'ouverture de recrutements réservés dans ce corps,

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État ainsi que la composition et le fonctionnement des jurys,

Vu l'arrêté du 29 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2023, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'État relevant du ministère de la transition écologique, Sur proposition du directeur des ressources humaines,

## **Arrête**

**Article 1.-** Le jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'État, au titre de l'année 2023, est composé ainsi qu'il suit :

Présidente :

Madame **DEZES Bérengère**, administratrice de l'État,

Membres :

Monsieur **ASSENZA Arnaud**, attaché principal d'administration de l'État (*remplaçant la présidente dans le cas où celle-ci se trouverait dans l'impossibilité d'assurer sa fonction – article 13 de l'arrêté du 30 septembre 2013*),

Monsieur **BRETAR Frédéric**, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts,

Madame **GUIHEUX Anne**, attachée d'administration de l'État hors classe,

Monsieur **HAMEURY Ollivier**, ingénieur en chef des travaux publics de l'État hors classe,

Madame **LAURENT Caroline**, attachée principale d'administration de l'Etat,

Monsieur **LE BOURNOT Philippe**, attaché principal d'administration de l'État,

Madame **MARAVAL Céline**, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts,

Madame **MARTENS Chrystel**, attachée principale d'administration de l'État,

Madame **MASSOT Célia**, attachée principale d'administration de l'État,

Madame **ROUYER-VANNIER Isabelle**, attachée principale d'administration de l'État,

Monsieur **TIRVAUDEY Marc-Philippe**, administrateur de l'Etat,

Monsieur **XAVIER Guillaume**, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines,

Madame **OFFNER Brigitte**, ingénieur en chef des travaux publics de l'État,

Madame **PERON Anne-Sophie**, attachée principale d'administration de l'État,

Madame **PAYEN Christelle**, attachée principale d'administration de l'État,

Monsieur **DUMAREIX Yann**, attaché principal d'administration de l'État

Madame **AIT BRAHAM Nadia**, administratrice de l'Etat,

Monsieur **METIVIER Damien**, attaché principal d'administration de l'État

**Article 2** – Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le, 04 novembre 2022

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Pour le ministre et par délégation

**Signé**

La Cheffe de bureau des recrutements par concours

Amélie LE NEST